

Quand le tuteur prend ses responsabilités : clarifier les rôles pour un encadrement de qualité.

Rubrique : Tutorat – Réflexion professionnelle

Version du 25/02/2026

Intention

Cette réflexion propose une lecture objective d'une situation de stage courante : un souhait d'implication dans un bilan de stage, alors que les retours transmis restent essentiellement appréciatifs et peu argumentés. L'objectif est de clarifier, à partir d'un cadre officiel, la place de chaque acteur et de questionner les conditions nécessaires à un suivi pédagogique qualitatif, dans l'intérêt exclusif du stagiaire.

Cadre de référence : Référentiel du tutorat en stage (Instruction DGOS/RH1/2016/330), section 3.3 « Les autres acteurs » : rôles de l'étudiant, du maître de stage/établissement d'accueil, du professionnel de proximité, du tuteur de stage et du formateur référent.

Situation repère

Dans une unité accueillant un stagiaire pour un premier stage de cinq semaines, un bilan mi-stage est organisé dans un délai cohérent avec la date de fin de stage. À la suite de ce bilan, un regret est exprimé par des professionnels de proximité : une participation plus directe au bilan aurait été attendue. Dans le même temps, lors de la recherche d'éléments d'observation permettant d'étayer l'évaluation, les retours recueillis restent généraux (ex. « ça va », « s'en sort bien », « autonome », « très bien »), sans description précise des pratiques en lien avec les compétences visées par le diplôme.

Rappel des rôles : un langage commun pour dépersonnaliser

Le référentiel du tutorat en stage (section 3.3) définit une organisation où plusieurs acteurs concourent au parcours du stagiaire. Le rappel ci-dessous n'a pas pour but de figer les pratiques, mais d'offrir un repère commun afin d'éviter que l'évaluation devienne un sujet de personnes plutôt qu'un sujet de pédagogie.

Acteurs et responsabilités principales (extraits reformulés du référentiel)

Le stagiaire

- Développer des savoirs professionnels et construire progressivement sa compétence.
- S'entraîner à la réflexion et à l'analyse de la pratique.
- Mesurer sa progression et s'impliquer dans la résolution des situations rencontrées.

www.regards-soignants.fr

Le maître de stage / l'établissement d'accueil

- Organiser et suivre l'encadrement en stage ; accueillir et intégrer le stagiaire.
- Apporter les informations nécessaires sur le lieu de stage et le parcours attendu.
- S'assurer de la qualité de l'encadrement de proximité et préparer le parcours pluridisciplinaire avec le tuteur.

Le professionnel de proximité

- Assurer le suivi quotidien et la formation au poste de travail.
- Organiser les activités d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences.
- Questionner, expliquer, montrer, mener des activités en duo puis laisser progressivement réaliser en autonomie.
- Guider : indiquer ce qui est conforme aux bonnes pratiques, ce qui doit être amélioré, et expliciter les risques (réglementation, sécurité...).

Le tuteur de stage

- Être responsable de l'encadrement pédagogique en stage et faciliter l'intégration.
- Assure un accompagnement pédagogique
- Réaliser des entretiens réguliers, évaluer la progression, identifier points forts et axes améliorations et réalise des moments de réflexion avec l'étudiant.e.
- Réponds aux questions de l'étudiant.e
- Assurer l'évaluation des compétences acquises et suivre la progression, notamment via les outils de suivi (portfolio).
- Identifie les points forts et les axes d'amélioration
- Donner des objectifs de progression et soutenir l'auto-évaluation.

Le formateur référent du stage

- Coordonner avec l'établissement d'accueil et accompagner les équipes dans l'utilisation du référentiel et des outils de suivi.
- Contribuer à la formation clinique et à l'analyse des pratiques ; communiquer avec tuteur et maître de stage pour suivre le parcours.

Quand le souhait d'implication rencontre des retours non exploitables

Le souhait d'être associé au bilan peut traduire une préoccupation légitime : participer au suivi d'un stagiaire et s'assurer que son évolution est reconnue. Cependant, une contradiction apparaît lorsque cette implication attendue n'est pas soutenue par des observations décrivant des pratiques concrètes. Or, l'évaluation pédagogique ne peut pas se construire sur une appréciation globale ; elle nécessite des éléments observables reliés à des compétences.

La participation à un bilan mi-stage (ou final) suppose que l'accompagnement pédagogique ait fait l'objet d'un suivi rigoureux et professionnel tout au long de la période de stage. Dans cette perspective, des appréciations générales telles que « ça va », « il/elle s'en sort bien » ou « il/elle est autonome », lorsqu'elles ne sont pas étayées par des situations observées et reliées aux compétences attendues, ne constituent pas des retours suffisamment exploitables. Un bilan de qualité nécessite des éléments concrets, argumentés et contextualisés, permettant d'identifier à la fois les acquis et les axes de progression, dans l'intérêt exclusif de l'élève stagiaire.

Du retour oral à la traçabilité : le livret de suivi comme fil conducteur pédagogique

L'implication des professionnels de proximité peut se traduire de manière simple, rigoureuse et utile : **l'observation tracée**. Le livret d'accueil ou de suivi remis au stagiaire à son arrivée constitue, à ce titre, un support essentiel. Lorsqu'un acte est réalisé, constaté et discuté, la consignation dans ce livret (réalisée avec une appréciation brève, exprimant satisfaction ou réserve) puis **validée par les initiales du professionnel** en guise de visa, permet de transformer une impression en élément pédagogique exploitable. Ce suivi écrit matérialise le travail de terrain, sécurise les repères, et alimente la progression de façon structurée.

Ce livret est également un levier pour le stagiaire lui-même : bien avant le bilan mi-stage, il lui offre la possibilité de **s'auto-évaluer** à partir d'éléments observés, et d'être acteur de sa formation. Une remarque notée comme « à améliorer » peut l'amener à solliciter spontanément une reprise de pratique, un temps de démonstration ou une observation complémentaire. Ainsi, le suivi n'est plus seulement "subi" lors des bilans : il devient un outil continu, lisible, motivant et orienté vers l'amélioration.

Enfin, lors des bilans mi-stage ou de fin de stage, ce support renforce la qualité de l'évaluation : le tuteur, dont le rôle est d'assurer les entretiens et l'évaluation, dispose alors de retours **factuels, circonstanciés et datés**, directement reliés à des actes observés. L'évaluation gagne en précision, en cohérence et en équité. Il est ainsi rappelé que si le tuteur conduit l'évaluation, **la rigueur pédagogique des professionnels de proximité est déterminante** pour garantir un accompagnement de qualité, centré sur l'intérêt du stagiaire. Ce rôle de proximité peut d'ailleurs être assuré par tout professionnel, y compris le tuteur lorsqu'il encadre le stagiaire au quotidien : l'essentiel reste la même exigence — observer, tracer, accompagner, faire progresser.

Ce que recouvrent les retours « appréciatifs »

Des expressions telles que « ça va », « très bien », « autonome » ou « s'en sort bien » peuvent refléter une satisfaction générale et une intention bienveillante ou à l'inverse dépréciative. Elles restent toutefois insuffisantes pour : (1) identifier des acquis précis ; (2) repérer des axes de progression ; (3) formuler des objectifs opérationnels ; (4) argumenter un bilan mi-stage ou final dans le respect de la démarche pédagogique.

Pourquoi ces termes restent interprétatifs (et donc non représentatifs)

L'objectif n'est pas de complexifier, mais de démontrer que les retours doivent être utilisables. Quelques exemples :

Les formulations telles que « très bien » ou « ça va » ne sont pas seulement imprécises : elles sont interprétables, donc variables d'un professionnel à l'autre. Elles peuvent traduire des réalités très différentes, sans que le tuteur puisse en déduire une compétence réellement acquise ou non.

« Très bien » peut signifier...

- **Interprétation favorable** : "la pratique est conforme, stable et reproductible, y compris en situation réelle, avec sécurité et autonomie."

www.regards-soignants.fr

- **Interprétation plus relative (voire permissive)** : “il n’y a pas eu d’erreur visible, donc c’est acceptable”, sans que soient vérifiés la logique du soin, la rigueur des étapes, la sécurité, la gestion du temps, ou la capacité à repérer/alerter.

👉 Dans ce cas, « très bien » peut simplement vouloir dire : “ça n’a pas posé problème”, sans indiquer si la compétence est réellement maîtrisée.

« Ça va » peut signifier...

- **Interprétation neutre** : “le niveau est correct pour le moment, avec un point fort et un point à consolider.”
- **Interprétation plus défensive ou minimisante** : “ce n’est pas catastrophique”, “on fait avec”, voire “on baisse le niveau d’exigence pour éviter de faire un retour négatif”, sans préciser ce qui manque exactement, ni la gravité, ni les conditions où cela se dégrade (fatigue, stress, rythme, charge de travail).

👉 Dans ce cas, « ça va » peut masquer :

- une compétence inconstante,
- une réalisation partielle des étapes,
- ou une pratique tolérée plutôt que validée.

En résumé, ces termes peuvent refléter davantage une perception (ou une stratégie de communication) qu’une observation circonstanciée. Sans éléments concrets (situation, acte, critères, stabilité), ils ne permettent ni une évaluation pédagogique fiable, ni une progression guidée pour le stagiaire.

Enjeu central : un bilan de qualité repose sur des observations de proximité

Le référentiel confie au professionnel de proximité un rôle quotidien de formation et d’accompagnement : montrer, guider, questionner et laisser progressivement faire. Ce positionnement place naturellement ce professionnel au premier plan de l’observation des pratiques réelles. Sans éléments factuels issus de cette proximité, le bilan risque de se réduire à une impression, alors qu’il vise une évaluation structurée des compétences.

Ce que la pauvreté des retours peut interroger

Lorsque les retours demeurent vagues, plusieurs hypothèses non exclusives peuvent être envisagées : manque de temps pour observer, absence d’outils communs, difficulté à verbaliser les attentes, crainte de fragiliser le stagiaire, ou méconnaissance des critères liés au diplôme. Quelle que soit l’origine, l’effet est identique : difficulté à objectiver l’évolution du stagiaire et à proposer des axes de progression concrets. A noter qu’il n’est pas attendu par le professionnel de proximité d’avoir nécessairement connaissance des critères liés à la diplomation. Consigner dans un livret d’accueil ou de suivi les actes effectués par l’élève et en préciser par des observations la compréhension de l’acte par l’élève est suffisant pour le tuteur. Lui sera en capacité de relier des actes effectués à des attendus du référentiel de l’aide-soignant pour les évaluations à venir dont il a compétence à mener.

Pistes de réflexion et d’amélioration (sans alourdir l’organisation)

L’enjeu n’est pas de multiplier les réunions. Il s’agit plutôt d’installer un minimum de méthode partagée afin que l’implication souhaitée par les professionnels de proximité puisse se traduire en apports pédagogiques.

www.regards-soignants.fr

1. Poser un format de retour commun

Avant un bilan, chaque retour peut être structuré en trois éléments simples :

- Une situation observée (où, quand, dans quel contexte).
- Un fait professionnel (ce qui a été fait, dit ou vérifié).
- Un impact ou un point de vigilance (effet sur la qualité/sécurité, ou axe de progression).

2. Utiliser trois questions fixes (2 minutes)

Ces questions facilitent une contribution rapide et directement exploitable :

- Quel point fort a été observé cette semaine ? (décrire une situation).
- Quel point reste à consolider ? (décrire quand cela se voit).
- Quel objectif concret proposer pour la suite ? (un comportement ou une étape mesurable).

3. Rendre l'implication cohérente avec le rôle de chacun

La participation au bilan peut prendre plusieurs formes compatibles avec le cadre : transmission d'observations au tuteur, présence ponctuelle sur un temps ciblé, ou recueil écrit bref. Quel que soit le format, la valeur ajoutée repose sur la capacité à relier les observations aux compétences attendues.

Une attention particulière concerne également le cadre des entretiens de bilan : l'implication d'autres professionnels peut être organisée en amont ou en aval, sans nécessairement se traduire par une présence au cours de l'entretien tuteur–stagiaire.

Par ailleurs, la relation de confiance entre le tuteur et l'élève stagiaire repose sur un cadre d'entretien qui doit rester propice à l'expression. Sur le plan pédagogique, il n'est ni requis, ni systématiquement pertinent d'impliquer d'autres professionnels dans les entretiens de bilan. L'objectif ne se limite pas à évaluer des pratiques : il consiste aussi à recueillir les ressentis, doutes, attentes et difficultés perçues par le stagiaire, afin d'ajuster l'accompagnement et de sécuriser sa progression.

L'élève peut se présenter à ce type d'entretien avec de la crainte, de l'appréhension, des incertitudes, voire une posture de retrait ou de défense. La présence d'un ou plusieurs professionnels supplémentaires peut alors être vécue comme un "jury" et transformer un temps pédagogique en moment perçu comme évaluatif au sens strict, au détriment de la parole et de la co-construction. Même lorsque l'intention est bienveillante, il demeure préférable, dans de nombreuses situations, de préserver un format d'entretien favorisant la confiance, l'analyse et la définition d'objectifs concrets.

4. Recentrer la discussion sur l'intérêt du stagiaire

Un bilan est utile lorsqu'il aide le stagiaire à comprendre : (1) ce qui est acquis ; (2) ce qui est attendu ; (3) comment progresser. Des retours factuels permettent de sécuriser cette démarche, d'éviter les malentendus et de rendre l'évaluation plus juste.

Conclusion – Une implication qui gagne à devenir pédagogique

La situation analysée met en évidence un point sensible mais fréquent : l'implication dans l'évaluation est volontiers revendiquée, tandis que les éléments transmis restent parfois trop généraux pour soutenir un bilan argumenté. Le rappel des rôles issus du référentiel permet de dépersonnaliser le sujet : le tuteur organise l'évaluation pédagogique, et les professionnels de proximité, par leur observation quotidienne, disposent d'une place cruciale pour alimenter cette évaluation. L'entretien de bilan gagne, dans de

www.regards-soignants.fr

nombreux contextes, à préserver un cadre de confiance favorisant l'expression du stagiaire et la co-construction d'objectifs, tout en intégrant les apports de l'équipe sous forme d'observations factuelles.

La piste de réflexion ouverte est la suivante : comment transformer un souhait d'implication en contribution réellement formative, sans alourdir l'organisation du service ? L'adoption d'un format de retours simple, factuel et relié aux compétences attendues constitue un levier réaliste. Elle répond aux attentes d'implication exprimées, renforce la qualité du suivi pédagogique et sécurise, in fine, l'intérêt du stagiaire : recevoir un bilan mi-stage et final clair, argumenté et utile pour progresser.

Référence

Instruction DGOS/RH1/2016/330 relative au tutorat en stage des étudiants (BO Santé – Protection sociale – Solidarité n°2016/12 du 15 janvier 2017), section 3.3 « Les autres acteurs ». Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/41479>